

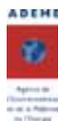
# PLAN RÉGIONAL D'ACTION



POUR DÉVELOPPER

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE

COLLECTIF BRETON D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



p. 1	<b>Un Plan régional d'action</b> pour le développement de l'éducation à l'environnement en Bretagne
p. 3	<b>1. Diversifier les publics</b> 1.1. Développer l'éducation à l'environnement dans le monde du travail 1.2. Développer l'éducation à l'environnement dans le monde scolaire 1.3. Développer l'éducation à l'environnement dans le monde des loisirs 1.4. Accompagner une démarche d'éducation à l'environnement dans le secteur social 1.5. L'éducation à l'environnement et le grand public
p. 11	<b>2. S'impliquer dans les territoires</b> 2.1. Informer et former les acteurs du territoire 2.2. Mutualiser les compétences pour construire des projets territoriaux 2.3. Construire une démarche éducative en accompagnement de chaque politique publique
p. 14	<b>3. Renforcer la connaissance et la recherche</b> 3.1. Améliorer la connaissance et l'innovation en éducation à l'environnement 3.2. Inscrire la recherche en éducation à l'environnement dans la transdisciplinarité 3.3. Favoriser l'appropriation des connaissances en construction par le plus grand nombre
p. 17	<b>4. Favoriser l'organisation des acteurs</b> 4.1. Identifier, soutenir et développer les compétences des structures pouvant œuvrer dans le champ de l'éducation à l'environnement 4.2. Développer les échanges entre les différents acteurs de l'éducation à l'environnement 4.3. Développer le métier d'éducateur à l'environnement 4.4. Favoriser les relations sociales au sein des structures d'éducation à l'environnement
p. 22	<b>Signature des partenaires du PRA</b>

## Un Plan régional d'action pour le développement de l'éducation à l'environnement en Bretagne

Aujourd'hui, les citoyens, les élus locaux et nationaux, la société civile et les entreprises, tous s'accordent sur la nécessité d'une meilleure prise en compte de l'environnement et des ressources naturelles. Pour entériner cette attente forte de la société, l'Etat français a adossé à sa constitution la Charte de l'environnement, précisant que « chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».

Il reste beaucoup à faire et les nations peuvent mettre en place des actions réglementaires, des politiques incitatives et/ou faire le choix d'un travail de fond, en proposant une véritable politique éducative. C'est sur ce terrain-là, que le Collectif Breton de l'Education à l'Environnement s'est situé pour engager la Bretagne dans une politique ambitieuse de développement de l'éducation à l'environnement et traduire concrètement sur son territoire les préoccupations internationales en la matière.

Cette démarche de réflexion et de propositions trouve son origine dans l'organisation du premier sommet francophone de l'éducation à l'environnement organisé à Montréal en 1997 et auquel participaient trente-deux nations dont soixante-dix Français. Ce sommet s'est prolongé en France, par les assises nationales et régionales de l'éducation à l'environnement qui trouveront leur point d'orgue dans la rédaction d'un Plan national d'action (PNA).

Le Plan régional d'action (PRA) dont il est ici question repose sur un travail participatif de deux années pendant lesquelles nous avons réuni l'ensemble des acteurs de l'éducation à l'environnement (des collectivités, des administrations, des élus, des structures de solidarité internationale, de développement rural, des acteurs du tourisme, du sport, de l'économie solidaire, des acteurs économiques...).

Ce sont plus de trois cents personnes qui ont œuvré directement pour la concrétisation de ce document. Le PRA est ainsi le fruit des réflexions et propositions de tous ceux qui s'intéressent à la question de l'éducation à l'environnement dans notre région.

Les acteurs ont souhaité que le PRA aboutisse à un document opérationnel et que tout un chacun puisse se l'approprier et le mettre en œuvre sur son territoire. Pour ce faire, nous l'avons articulé autour de quatre objectifs généraux permettant de faire progresser l'éducation à l'environnement dans notre région :

- Diversifier les publics
- S'impliquer sur les territoires
- Développer la connaissance et la recherche
- Favoriser l'organisation des acteurs

## Historique

> 1997 : 1<sup>er</sup> Sommet francophone de l'EE (Planet'ERE 1 au Québec).

> 1999 : 1<sup>ères</sup> Assises régionales de l'éducation à l'environnement.

> 2000 : Assises nationales et rédaction du Plan national d'action.

> 2001 : 2<sup>ème</sup> Sommet francophone de l'EE (Planet'ERE 2 à Belle-Isle-en-Terre puis à Paris).

> 2003 : Lancement du Plan régional d'action.

> 2005 : Signature du Plan régional d'action.

## 1 Diversifier les publics

Actuellement, les élèves de l'enseignement élémentaire constituent le public privilégié de l'éducation à l'environnement. Face aux nouveaux enjeux environnementaux, il est essentiel que l'éducation à l'environnement s'intéresse à tous les âges, tous les temps au quotidien et toutes les professions.

### 1.1 - Développer l'éducation à l'environnement dans le monde du travail

De l'artisanat aux grandes entreprises, tous les acteurs de l'économie, sont concernés par l'environnement : que ce soit au niveau de la production, de l'organisation du travail ou de la formation des salariés.

L'éducation à l'environnement doit trouver sa place à différents niveaux : au sein des organisations syndicales, des fondations d'entreprises, de la formation continue...

#### 1.1.1. Connaître les partenaires du monde du travail

- Rencontrer les chambres consulaires (agriculture, métiers, commerce et industrie)
- Rencontrer les syndicats (employés et employeurs), les comités d'entreprises

#### 1.1.2. Développer le mécénat et le sponsoring

- Réaliser et éditer un guide du partenariat avec les entreprises

#### 1.1.3. Intégrer les démarches de formation professionnelle

(formation initiale, formation continue)

### 1.1.4. Associer les entreprises comme lieu d'éducation à l'environnement

- *Monter des projets scolaires autour de l'entreprise*
- *Apporter une dimension environnementale au tourisme industriel*
- *Créer des portes ouvertes et des rencontres avec les entreprises*

### 1.1.5. Créer des outils adaptés au monde du travail

## 1.2 - Développer l'éducation à l'environnement dans le monde scolaire

Les pratiques d'EE (éducation à l'environnement) dans le monde scolaire sont nombreuses et variées.

Toutefois, il apparaît que des besoins de structuration et de généralisation sont nécessaires pour accompagner les évolutions récentes et plus particulièrement le plan académique de l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD).

### 1.2.1. Développer les partenariats

- *Développer des espaces d'échanges entre l'Education nationale, l'enseignement agricole et les acteurs de l'EE*
- *Associer les parents d'élèves au développement des actions d'EE*
- *Favoriser les projets intégrant plusieurs partenaires extérieurs au sein des établissements scolaires*

### 1.2.2. Poursuivre, développer, renforcer les projets dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités...

- a) - Sensibiliser aux thématiques émergentes
  - b) - Investir les dispositifs transversaux pour mener des projets d'EE
- *Quelques exemples de dispositifs : itinéraires de découverte (IDD), travail personnel encadré (TPE), projet d'initiative et de communication (PIC), projet d'utilité sociale (PUS), module d'initiatives locales (MIL)...*



Un projet de classe autour du thème de la ville.

Petits Débrouillards Bretagne

### 1.2.3. Favoriser les activités hors de l'établissement scolaire

- Développer et harmoniser les dispositifs financiers (aide par jour par enfant)
- Simplifier les démarches administratives

### 1.2.4. Développer la formation

- a) - Intégrer l'EE dans le programme de formation initiale des enseignants
- b) - Développer l'offre de formation en environnement dans le cadre de la formation continue
- c) - Mettre en place des formations destinées à un public mixte : enseignants et autres acteurs de l'EE

### 1.2.5. Construire des projets pédagogiques d'établissements en cohérence avec les objectifs du Développement Durable



Un jeu sur le thème de l'eau où chacun est actif.

Eaux et rivières de Bretagne

## 1.3 - Développer l'éducation à l'environnement dans le monde des loisirs



Le kayak, où comment être au plus près de l'eau.

Le sport, l'animation et le tourisme occupent une place importante au sein de notre société.

Les partenariats entre ces domaines et celui de l'éducation à l'environnement, encore trop ponctuels, doivent être développés et encouragés.

### 1.3.1. Mieux connaître les acteurs et les actions dans ces domaines

- Rencontrer les acteurs : structures sportives (fédérations, bases de plein air), Comité régional du tourisme, Comités départementaux du tourisme, Union des acteurs du tourisme, Fédération régionale des pays touristiques, fédérations d'éducation populaire...

### 1.3.2. Développer des partenariats

### 1.3.3. Intégrer les méthodes et les démarches de formations (bénévoles et professionnelles, initiales et continues)

### 1.3.4. Associer les structures sportives, d'animation et de tourisme comme lieu d'EE

- a) - Développer des démarches d'EE dans le cadre des pratiques sportives
  - Participer aux événements sportifs (rencontres, raid...)
  - Elaborer une charte de bonnes pratiques
- b) - Intégrer l'EE dans les structures de loisirs et les Politiques Enfance et Jeunesse
  - Intégrer les contrats éducatifs locaux (CEL), les projets éducatifs locaux (PEL), les centres de vacances et de loisirs (CVL), chantiers de jeunes, échanges internationaux, actions à l'initiative des jeunes...
- c) - Proposer des actions avec le monde du tourisme (écotourisme, mise en valeur des patrimoines, animation de pays...)
- Monter des produits touristiques en partenariat
- Développer l'offre de prestations en direction des Offices du tourisme, des hôteliers, des propriétaires de gîtes...



De nombreuses associations de randonnées proposent des sorties toute l'année, souvent thématiques.

### 1.3.5. Créer des outils spécifiques à chacun de ces domaines

- Annuaire, malles pédagogiques, référentiels de formation, charte de qualité...

## 1.4 - Accompagner une démarche d'éducation à l'environnement dans le secteur social

Une éducation à l'environnement pour tous passe par l'implication des acteurs sociaux qui travaillent avec une diversité de publics : l'EE peut être un support riche d'intégration et de cohésion pour un meilleur vivre ensemble.

### 1.4.1. Connaître les actions et les acteurs du secteur social

- Favoriser les espaces de rencontres notamment avec la Chambre régionale de l'économie sociale (CRES) et ses adhérents, la Caisse d'allocations familiales (CAF), les réseaux de promotion de la santé, centres sociaux, maisons de quartier...

### 1.4.2. Développer des partenariats

### 1.4.3. Intégrer les démarches de formation professionnelle (formation initiale et continue)



Maison de la pêche de Jugon

1.4.4. Associer les structures sociales comme lieu d'EE et faciliter l'accueil des publics spécialisés dans les structures d'EE

1.4.5. Créer des outils spécifiques pour des publics spécialisés (jeunes en difficulté, personnes à mobilité réduite, familles...)

Les structures s'équipent pour recevoir tous les publics avec une même qualité d'intervention.

## 1.5 - L'éducation à l'environnement et le grand public

Les sondages d'opinions témoignent d'une sensibilisation et d'un engagement toujours plus importants du grand public vis-à-vis de leur qualité de vie et des questions environnementales. Pour devenir un acteur responsable, chacun doit avoir les moyens de s'informer de la façon la plus large et complète possible sur son environnement.



CPIE Pays de Morlaix-Trégor

*Une balade nature accompagnée par un animateur, sur un des nombreux sentiers de la région.*

1.5.1. Mettre en place une démarche d'information et de vulgarisation en direction du grand public sur les sujets environnementaux, du local à l'international

- Renforcer la place de l'EE dans les médias régionaux
- Rendre les messages d'EE accessibles à tous

1.5.2. Favoriser l'appropriation de leur environnement par les habitants (cadre et qualité de vie...)

- Créer et s'impliquer dans des événements, des animations grand public
- Renforcer les actions de sensibilisation du grand public

1.5.3. Intégrer l'EE dans les démarches de patrimoine et de culture régionale

- a) - Développer les partenariats avec les mouvements d'éducation populaire dans le champ culturel et patrimonial
- Associations de promotion du patrimoine, Diwan, Dihun, Conseil culturel...
- b) - Favoriser la diffusion d'outils d'EE en langue bretonne

1.5.4. Créer des outils spécifiques au grand public et diffuser les outils existants

Les nouvelles organisations territoriales permettent d'orienter les décisions politiques au regard de réalités locales.

Ces nouveaux lieux de démocratie doivent aussi permettre de renforcer la concertation, en installant, si besoin, de nouvelles modalités opérationnelles. Eduquer au territoire est donc un enjeu d'actualité pour développer une citoyenneté active.



CPIE Pays de Morlaix-Trégor

*Une structure d'éducation à l'environnement qui va à la rencontre de ses concitoyens.*

## 2.1 - Informer et former les acteurs du territoire

La multiplicité d'échelons décisionnels nécessite de connaître les rôles et compétences de chacun d'entre eux, préalable à la mise en oeuvre de toute forme de projet de développement local.

2.1.1. Informer les acteurs de l'EE sur les nouvelles politiques publiques

- Organiser une formation " Politiques territoriales et EE "

### 2.1.2. Favoriser la présence de structures et la mise en place d'actions d'EE sur l'ensemble du territoire

### 2.1.3. Informer les différents échelons territoriaux des acteurs et compétences en EE présents sur leur territoire

- Diffuser les annuaires et bases de données d'EE

## 2.2 - Mutualiser les compétences pour construire des projets territoriaux

L'EE doit se placer comme un service auprès de chaque citoyen et être présente sur l'ensemble du territoire. Pour cela, il est nécessaire de renforcer les partenariats : les territoires de proximité peuvent s'avérer de véritables lieux de coopération entre structures et de mutualisation de projets.

### 2.2.1. Faciliter la transversalité des services, des procédures et des politiques publiques pour mener à bien les projets

- Soutenir financièrement et techniquement la concertation en amont du projet
- Développer les partenariats avec les acteurs du territoire (sphère économique, sociale, culturelle...)

### 2.2.2. Favoriser la cohérence territoriale des projets

- a) - Construire un projet d'EE à l'échelle du Pays
  - Intégrer les représentants de l'EE au sein du Conseil de développement
  - S'appuyer sur les chartes de Pays et les différents types de contrat pour construire les projets partenariaux
- b) - Développer des projets à une échelle territoriale cohérente avec la thématique
- Le bassin versant pour l'eau, la région pour la qualité de l'air ...
- c) - Développer des projets en s'appuyant sur les spécificités du territoire

### 2.2.3. Favoriser la diffusion et l'adaptation d'expériences à d'autres territoires

## 2.3 - Construire une démarche éducative en accompagnement de chaque politique publique

L'EE, par des démarches de médiation, doit permettre aux politiques publiques d'être plus efficaces car mieux comprises et assimilées par la population.

Par la concertation, elle doit également permettre à la société civile de participer aux différents processus d'élaboration des politiques.

### 2.3.1. Accompagner l'ensemble des politiques environnementales par un programme éducatif

- Programme Bretagne eau pure ; Plan régional pour la qualité de l'air (PRQA) ; Orientations régionales de gestion et de conservation de la faune sauvage et de ses habitats (ORGFH) ; Eau déchets énergie air (EDEA) ; Contrat eau paysage environnement (CEPE)...
- Création d'outils spécifiques

### 2.3.2. Sensibiliser les citoyens sur les politiques d'aménagement et développer la concertation sur les politiques publiques

- Directive cadre européenne sur l'eau, Plans départementaux sur les déchets, Schémas locaux de développement éolien...



Toute pratique éducative doit être consciente d'elle-même, réfléchie, soucieuse de s'insérer dans les évolutions sociétales. La prise de recul sur son action et sur ses interférences avec le monde alentour est indispensable. Observer, enquêter, diagnostiquer, analyser, évaluer, expérimenter... sont autant d'actions nécessaires à une éducation à l'environnement maîtrisée, adaptée, cohérente et performante.

### 3.1 - Améliorer la connaissance et l'innovation en éducation à l'environnement

Afin d'être plus pertinente, l'éducation à l'environnement doit être mieux comprise et devenir un objet de recherche à part entière.

#### 3.1.1. Favoriser l'état des lieux continu des pratiques d'éducation à l'environnement

- Intégrer l'EE dans les observatoires départementaux de l'environnement
- Constituer une banque de données exploitable et ouverte à tous (pédagogique, thématique...)

#### 3.1.2. Aider à la généralisation de l'évaluation

- Mise en place d'outils techniques, de moyens financiers et de formations

#### 3.1.3. Développer la recherche-action

- a) - Favoriser les expérimentations dans les structures et les territoires
- b) - Encourager et soutenir la formation des acteurs en matière de recherche
  - Initier des modules de formation à la méthodologie de la recherche
  - Accueillir des étudiants dans les structures
- c) - Constituer des collectifs de recherche accompagnés de chercheurs professionnels

#### 3.1.4. Initier un programme de recherche régional en relation avec le niveau national

### 3.2 - Inscrire la recherche en éducation à l'environnement dans la transdisciplinarité



Dominique Cottreau  
Echos d'images

Des groupes de travail en formation.

L'éducation à l'environnement n'a pas pour objectif de s'ajouter aux disciplines existantes. Ses enjeux concernent le champ éducatif tout entier, les pratiques environnementales dans leur totalité et le développement durable en ligne de mire. Il est nécessaire de se situer d'emblée sur le terrain de la transdisciplinarité.

#### 3.2.1. Explorer et améliorer les liens de l'éducation à l'environnement avec les autres champs de l'éducation et de la formation

- Créer des partenariats de recherche avec les départements universitaires des sciences de l'éducation et de la formation

#### 3.2.2. Explorer et améliorer les liens de l'éducation à l'environnement avec les problématiques environnementales incontournables tout autant qu'émergentes

- Créer des partenariats de recherche avec les départements universitaires des sciences de l'environnement et des sciences de l'écologie

#### 3.2.3. Explorer et améliorer les liens de l'éducation à l'environnement avec le concept et les pratiques de développement durable

### 3.2.4. Renforcer la cohérence entre le fonctionnement des structures et les valeurs transmises dans les projets éducatifs

a) - En matière de fonctionnement écologique

○ *Bâtiment, alimentation, déchets ...*

b) - En matière de gestion structurelle

○ *Fonctionnement associatif ou institutionnel, partenariats territoriaux*

## 3.3 - Favoriser l'appropriation des connaissances en construction par le plus grand nombre

La recherche en éducation à l'environnement n'a d'intérêt que si elle est pratiquée, partagée et appliquée par le plus grand nombre de ses acteurs.

### 3.3.1. Soutenir la publication et la diffusion des connaissances

### 3.3.2. Créer un pôle de ressource des résultats d'évaluation, d'expérimentation et de recherche-action

### 3.3.3. Organiser régulièrement des conférences, forums, tables rondes

### 3.3.4. Former les acteurs de l'éducation à l'environnement à l'écriture et à la publication de leurs actions



L'éducation à l'environnement est l'affaire de tous (intervenant et publics) et dépasse largement la sphère des professionnels. Au quotidien, des enseignants, des techniciens de collectivités, des animateurs généralistes, des parents... mènent des actions éducatives dans le domaine de l'environnement. Cette diversité est une véritable richesse et constitue un excellent tremplin pour son développement.

Toutefois, pour rendre l'action plus efficace et plus lisible par les pouvoirs publics et la collectivité en général, il convient d'améliorer l'organisation de notre action éducative et de mettre en place des lieux d'échanges et de coordination.

## 4.1 - Identifier, soutenir et développer les compétences des structures pouvant œuvrer dans le champ de l'éducation à l'environnement

L'action éducative dans le domaine de l'environnement est souvent le fait de petites unités.

Pour faire progresser en quantité et en qualité l'éducation à l'environnement, nous devons faire connaître les acteurs et les actions, organiser la formation de ces derniers et surtout mutualiser un certain nombre de moyens.

### 4.1.1. Identifier et valoriser les centres de ressources en environ- nement et en éducation à l'environnement

○ *Créer, diffuser et actualiser un annuaire des acteurs et des outils pédagogiques*

○ *Favoriser la mise en réseau et les actions communes*

#### 4.1.1. Identifier et valoriser les centres de ressources en environnement et en éducation à l'environnement

- Créer, diffuser et actualiser un annuaire des acteurs et des outils pédagogiques
- Favoriser la mise en réseau et les actions communes

*Les centres de ressources sont des outils précieux pour monter un projet, découvrir des outils pédagogiques, l'environnement et ses métiers...*



Maison de la Consommation et de l'environnement

#### 4.1.2. Soutenir les actions d'éducation à l'environnement menées par les collectivités, les différents réseaux et les associations

- Consolider le soutien technique que peut apporter le réseau régional d'éducation à l'environnement

#### 4.1.3. Organiser l'offre de formation initiale et continue dans le domaine de prédilection qu'est la pédagogie mais également en ce qui concerne la gestion administrative, financière et humaine

- Recenser les formations permettant de développer les compétences des structures
- Éditer un guide annuel régional des formations en EE
- Organiser des formations de formateurs

#### 4.1.4. Développer la formation des bénévoles

- Organiser des formations pour les bénévoles des associations
- Favoriser la présence des bénévoles dans les actions d'EE

#### 4.1.5. Repérer et améliorer l'intégration de l'EE dans les formations et les diplômes d'animation

#### 4.1.6. Identifier les différents métiers intégrant des missions d'EE

#### 4.2 - Développer les échanges entre les différents acteurs de l'éducation à l'environnement

Pour développer l'éducation à l'environnement en Bretagne, il convient tout à la fois d'améliorer la coordination des actions entre les réseaux, entre les associations et les pouvoirs publics, mais aussi d'être capable de s'ouvrir sur l'extérieur.

##### 4.2.1. Mettre en place des lieux d'échanges entre les acteurs institutionnels de l'EE

- Créer une plate-forme régionale (Rectorat, DIREN – Direction régionale de l'environnement, Conseil régional de Bretagne, DRAF – Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, DRJS – Direction régionale jeunesse et sport, ADEME – Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence de l'eau Loire-Bretagne, fédérations d'éducation populaire, REEB – Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne...)
- Instaurer des rencontres régulières au niveau départemental

##### 4.2.2. Développer les rencontres et les actions inter-réseaux

- Mener des actions inter-réseaux et inter-associations : événement, rencontres annuelles... dans les domaines des activités physiques de pleine nature (APPN), de la vulgarisation scientifique, de la médiation culturelle et de l'expression artistique, de la mise en valeur des patrimoines, de la consommation, de la santé, des approches interculturelles et solidaires, de l'accueil en milieu rural, de l'environnement urbain, etc.

##### 4.2.3. Développer et consolider les échanges

avec les acteurs de l'EE au niveau national et international

- S'impliquer dans le réseau national d'EE
- S'impliquer dans les programmes de coopération décentralisée des conseils généraux
- Développer des liens avec les associations de Solidarité Internationale

### 4.3. Développer le métier d'éducateur à l'environnement



*Les métiers de l'EE sont multiples, de l'animateur nature au formateur, en passant par l'ambassadeur du tri...*

4.3.1. Participer à la mise en place  
d'une politique d'aide à l'emploi

4.3.2. Construire, en cohérence  
avec l'existant, des référentiels  
pour les métiers d'éducation à l'environnement et les faire connaître

### 4.4. Favoriser les relations sociales au sein des structures d'éducation à l'environnement



*Les échanges entre professionnels permettent de progresser dans nos pratiques.*

L'éducation à l'environnement en Bretagne repose pour une grande part sur des structures de petites tailles avec peu de salariés.

Si les salariés et les employeurs ont su, jusque-là, mettre en place des réseaux pour améliorer leurs compétences professionnelles, ils n'ont pas travaillé à la structuration des rapports sociaux.

#### 4.4.1. Structurer les rapports sociaux dans le monde de l'éducation à l'environnement

- Mettre en place des réunions de salariés inter structures sur la Bretagne
- Mettre en place des réunions d'employeurs
- Réaliser un audit de l'application de la Convention collective nationale de l'animation en Bretagne



Secrétariat du Collectif breton  
d'éducation à l'environnement :

Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne  
(R.E.E.B) 14, rue du Muguet - 22300 LANNION

Tél./ Fax. : 02 96 48 97 99  
Mél : reeb@wanadoo.fr  
Site Internet : [www.educ-envir.org/reeb](http://www.educ-envir.org/reeb)



# Signature des partenaires du PRA

Les signataires s'engagent à soutenir et mettre en oeuvre le Plan régional d'action pour le développement de l'éducation à l'environnement en Bretagne.

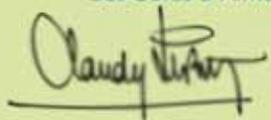
Rennes, le 21 septembre 2005

- Le Vice-Président du Conseil régional de Bretagne chargé de la qualité de vie, de l'eau, des espaces naturels et des paysages



Gérard MÉVEL

- Le Président du Conseil général des Côtes d'Armor



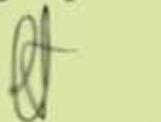
Claudie Lebreton

- Le Vice-Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine en charge de l'environnement



Christian Couet

- Le Délégué régional de l'ADEME



Gilles Petitjean

- Le Directeur régional et départemental Jeunesse et Sport



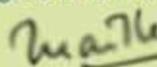
Michel Billaud

- Le Directeur régional de l'environnement



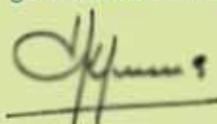
Jean-Paul Celet

- Le Président du Conseil général du Finistère



Pierre Maille

- Le Président du Conseil général du Morbihan



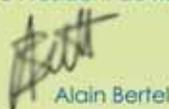
Joseph Kergueris

- Le Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne



Noël Mathieu

- Pour le Collectif régional de l'éducation à l'environnement, le Président du REEB



Alain Bertel